

Le diplôme un passeport pour l'emploi ?

Jean-François Vandamme, académie de Nice

| Thèmes d'exploration et questionnements associés | Notions et outils à découvrir | Indications complémentaires à l'usage des professeurs |
|--|--------------------------------|--|
| Le diplôme : un passeport pour l'emploi ? | Capital humain, qualification. | À partir de données chiffrées, on analysera la relation entre le niveau et la nature des études poursuivies et l'accès à un emploi plus ou moins qualifié. On montrera que la poursuite d'études supérieures peut être considérée comme un investissement en capital humain, mais aussi qu'elle est influencée par le milieu social. |

Remarques liminaires à l'intention des enseignants.

- *Il n'est pas possible de traiter cette question en s'en tenant aux deux notions à découvrir à savoir le capital humain et la qualification. Si le diplôme peut être un passeport pour l'emploi il conviendra de définir l'emploi et son corollaire, le chômage.*
- *Les indications complémentaires précisent qu'il faut travailler à partir de données chiffrées ce qui implique que les élèves soient aptes à lire correctement un tableau ou un graphique et à traiter, même de manière assez simple, des données chiffrées. Cela nécessite un travail spécifique en effectif réduit et une utilisation fréquente de ces savoirs-faire en classe durant l'année scolaire ou le semestre.*
- *La première partie ne comporte que des tableaux ce qui comporte un risque de lassitude de la part des élèves. C'est un choix assumé, en effet il apparaît que sur certains points de méthode, comme la lecture de tableau, il n'est pas inutile d'« enfoncer le clou ». De plus la dernière question sur chaque tableau fournit l'occasion de travailler l'expression écrite.*
- *Les objectifs, les pré-requis et les problématiques sont présentés au début de chaque sous-partie.*
- *La première partie aurait pu être l'occasion de traiter le débat sur l'inflation scolaire mais cela ne paraît pas réaliste au regard du volume horaire global.*
- *Ce dossier a été prévu pour être traité en 5 ou 6 heures hors évaluation.*
- *Les passages en italique sont destinés aux enseignants, pas aux élèves.*

Introduction

Activité orale introductive.

Objectifs :

- Définir « emploi » en indiquant que cette notion est historiquement datée et socialement déterminée et qu'elle a pour corollaire le chômage.
- Poser la problématique.

Il s'agit à l'aide d'un jeu de questions de montrer aux élèves que l'emploi n'est pas une notion naturelle mais qu'elle implique un certain type d'organisation économique et sociale.



Ces papous connaissent-ils des problèmes d'emploi ?

Réponse attendue (avec la participation de l'enseignant): non puisque la société fonctionne différemment : faible division du travail, travail communautaire ...

Par exemple sur cette photo le bois servira à construire une hutte qui abritera des danses cérémonielles. On pourra faire remarquer à l'oral qu'il existe d'autres manières de produire que celles étudiées dans la partie « entreprise et production ».

Ces papous connaissent-ils le chômage ?

Réponse attendue : non, pas d'emploi implique pas de chômage.

A partir de là il est entendu que l'emploi et le chômage sont des notions complémentaires. Il est possible de les définir en faisant trouver les principales caractéristiques aux élèves. On pourra utiliser les définitions de l'INSEE.

Il peut être intéressant d'aller un peu plus loin en utilisant la définition de D. Gambier et M. Vernières de l'emploi : combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et de services socialement valorisés.

Puisque nous ne sommes pas des papous, les questions liées à l'emploi ont du sens dans notre société.

Le diplôme un passeport pour l'emploi ?

I) Diplôme et emploi : quelles relations ?

I.1) Evolution de la structure des emplois.

Savoirs-faire nécessaires : lire et exploiter un tableau, calculer une proportion exprimée en %, établir une corrélation.

Objectifs en terme de savoirs : distinguer diplôme et qualification, emploi.

Problématique : comment évolue la qualification des emplois en France depuis plus de vingt cinq ans ?

Un jeu de questions orales permet en général de distinguer sans trop de difficultés le diplôme et la qualification. Il conviendra d'insister sur la distinction entre la qualification des emplois et celle des individus.

Une fois posées les définitions deux possibilités :

- si la salle est équipée correctement en informatique et que l'effectif le permet il est possible d'utiliser le site « apprendre avec l'INSEE » : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/emploi/qualif/qualifdiplo.htm>
- si les conditions ci-dessus ne sont pas réunies on adapte l'activité avec un support papier.

Document 1

Structure de l'emploi selon le plus haut diplôme obtenu en France depuis 1982.
(nombre d'emplois annuel moyen **en milliers**)

| | Diplôme supérieur | Baccalauréat + 2 ans | Baccalauréat ou brevet professionnel | CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau | Brevet des collèges | Aucun diplôme ou CEP | Ensemble |
|--------------|-------------------|----------------------|--------------------------------------|--|---------------------|----------------------|----------|
| <i>Année</i> | | | | | | | |
| 1982 | 1 360,5 | 1 260,9 | 2 318,6 | 5 592,3 | 1 562,3 | 10 575,5 | 22 670,1 |
| 1988 | 1 805,8 | 1 675,0 | 2 745,5 | 6 452,5 | 1 638,9 | 8 437,5 | 22 755,2 |
| 1994 | 2 385,0 | 2 239,3 | 2 912,5 | 6 860,0 | 1 651,6 | 6 719,2 | 22 767,6 |
| 2000 | 3 091,4 | 2 914,2 | 3 739,7 | 7 118,5 | 1 639,7 | 5 679,3 | 24 182,8 |
| 2006 | 3 894,0 | 3 527,2 | 4 442,5 | 6 715,1 | 1 990,5 | 4 605,1 | 25 174,3 |

Note : données de 1982 à 2006, corrigées pour les ruptures de série

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus

Source : Insee, enquêtes Emploi, (calculs Insee)

Lire

Q1) Combien comptait-on d'emplois en 1982 ?

Q2) Combien de personnes sans aucun diplôme occupaient un emploi en 2006 ?

Calculer

Q3) Vous transformerez le tableau en calculant la part de chaque niveau de diplôme dans l'emploi pour chaque année comme cela a été fait pour l'année 1982.

Structure de l'emploi selon le plus haut diplôme obtenu en France depuis 1982.
(en %)

| | Diplôme supérieur | Baccalauréat + 2 ans | Baccalauréat ou brevet professionnel | CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau | Brevet des collèges | Aucun diplôme ou CEP | Ensemble |
|--------------|-------------------|----------------------|--------------------------------------|--|---------------------|----------------------|----------|
| <i>Année</i> | | | | | | | |
| 1982 | 6,0 | 5,6 | 10,2 | 24,7 | 6,9 | 46,6 | 100,0 |
| 1988 | | | | | | | |
| 1994 | | | | | | | |
| 2000 | | | | | | | |
| 2006 | | | | | | | |

Analyser

Q4) Comment évolue la structure de l'emploi selon le diplôme en France depuis 1982 ? Vous répondrez en quelques lignes en prenant soin d'étayer vos affirmations à l'aide de données chiffrées.

I.2) Qualification et insertion professionnelle.

Savoirs-faire nécessaires : lire et exploiter un tableau, calculer une proportion exprimée en %, établir une corrélation, comparer des données chiffrées (taux de variation, coefficient multiplicateur).

Objectifs en terme de savoirs : chômage, taux de chômage, salarié/non salariés, emploi stable/emploi temporaire.

Problématique : le diplôme permet-il une meilleure insertion dans l'emploi ?

Le chômage a été défini dans l'introduction, les pourcentages de répartitions ont déjà été utilisés dans la sous-partie précédente, la définition de taux de chômage ne devrait pas poser de problème particulier, elle est évidemment nécessaire pour traiter le tableau ci-dessous.

Document 2

2. Taux de chômage (au sens du BIT) en 2008 selon le diplôme et la durée écoulée depuis la fin des études initiales

| | en % | | |
|--|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| | Sortis depuis 1 à 4 ans | Sortis depuis 5 à 10 ans | Ensemble de la population |
| Diplôme de l'enseignement supérieur long ¹ | 5,9 | 3,4 | 4,7 |
| Diplôme de l'enseignement supérieur court ² | 6,3 | 4,2 | 4,3 |
| Baccalauréat | 12,6 | 8,5 | 6,8 |
| CAP, BEP | 21,8 | 11,8 | 7,0 |
| Aucun diplôme, certificat d'études ou brevet | 37,7 | 23,3 | 11,8 |
| Ensemble | 14,4 | 8,9 | 7,4 |

1. notamment licence, master, doctorat, écoles de commerce et d'ingénieur.

2. notamment DUT, BTS, Deug, diplômes paramédicaux et sociaux.

Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, enquête Emploi.

Lire

Q1) Faites une phrase exprimant la signification de chacune des données de la première ligne.

Calculer

Q2) Comparez, pour chaque colonne du tableau, le taux de chômage des titulaires d'un diplôme de l'enseignement long à celui des individus n'ayant pas de diplôme puis à celui de l'ensemble.

Récapituler

Q3) Le diplôme offre-t-il une protection face au chômage ? Vous fournirez une réponse nuancée et étayée par des données chiffrées.

Etablir le lien entre le diplôme et la nature des emplois occupés implique de devoir définir les différents types d'emplois (salariés, non salariés, cdi, temporaires). Il ne me paraît nécessaire de partir d'un document pour faire cela.

Document 3

Statuts d'emploi et type de contrat selon le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

Année 2007 (données en %)

| | Enseignement supérieur long | Enseignement supérieur court | Bac et équivalents | CAP-BEP et équivalents | Brevet, CEP et sans diplôme | Ensemble |
|---|-----------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------|------------|
| Sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale | | | | | | |
| Non salariés | 17 | 13 | 13 | 13 | 11 | 13 |
| Salariés | 83 | 87 | 87 | 87 | 89 | 87 |
| <i>Emplois temporaires</i> | 4 | 4 | 7 | 9 | 12 | 8 |
| <i>CDI</i> | 78 | 84 | 81 | 80 | 79 | 80 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Lire

Q1) Faites une phrase indiquant la signification de chacune des données en rouge.

Q2) Quelle proportion des individus sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale et titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long a un emploi temporaire ?

Q3) Quelle proportion des individus sortis depuis 11 ans et plus de formation initiale et titulaires du brevet, CEP ou sans diplôme long a un emploi temporaire ?

Analyser

Q4) Quels liens peut-on établir entre la qualification, mesurée par le diplôme, d'une part, et le statut et le type de contrat, d'autre part.

Avant de passer à la seconde partie il conviendra de récapituler les principales conclusions tirées de l'étude des tableaux.

La seconde partie traitera les points suivants : « On montrera que la poursuite d'études supérieures peut être considérée comme un investissement en capital humain, mais aussi qu'elle est influencée par le milieu social. »

Le fait que la poursuite d'études supérieures présente des avantages pour ceux qui le font apparaît clairement dans l'étude des documents du I). Ce constat fournit donc une transition vers le II).

II) La formation : un enjeu économique et social.

II.1) Le capital humain

Remarque liminaire : les indications complémentaires ne semblent pas faire directement référence au travail de G. Becker; j'ai donc choisi une conception plus large et assez communément admise (bien que largement critiquable) du capital humain.

Connaissances nécessaires : si le programme est suivi dans l'ordre les élèves savent déjà ce que sont les facteurs de production et sont donc à même de comprendre cette métaphore que constitue l'expression « capital humain ». Il est fort probable que même si cela ne figure pas explicitement au programme ils aient une idée de ce qu'est l'investissement. Si cela n'est pas le cas il faudra palier à cette absence.

Objectif en terme de savoir : capital humain.

Problématique : Si la qualification représente un enjeu individuel important face à l'emploi, elle est aussi un enjeu macroéconomique qui fait intervenir une pluralité d'acteurs.

Document 4

Capital humain

Le capital humain peut être défini comme l'ensemble des capacités, connaissances et compétences que les personnes acquièrent par l'éducation, la formation et l'expérience. Dans cette perspective, l'investissement dans le capital humain peut être vu comme impliquant une multitude d'acteurs tels que le secteur public, les entreprises et les individus. En assignant à l'UE l'objectif global de devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde, le Conseil européen de Lisbonne a placé le capital humain au cœur de sa stratégie de développement.

Tant la théorie que les analyses empiriques soulignent largement les effets positifs du capital humain sur la croissance et l'emploi. Cependant, certaines analyses montrent également une tendance au sous-investissement dans le capital humain, aussi

Le diplôme un passeport pour l'emploi ?

bien par les entreprises et que par les individus. Cette constatation met en évidence le rôle que doivent jouer les politiques publiques afin de stimuler ce type d'investissement.

Source : Commission Européenne, *Emploi, Affaires sociales et égalité des chances*
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=643&langId=fr>

Lire

Q1) Définir le capital humain.

Expliquer

Q2) La phrase soulignée indique que trois types d'acteurs interviennent dans l'investissement, quel est le rôle de chacun ?

Q3) Pour quelle(s) raison(s) les entreprises et les individus auraient tendance à sous-investir dans le capital humain ?

Cette question est l'occasion d'utiliser les notions d'externalités et d'incitations qui ont été vues précédemment dans l'hypothèse où le programme a été suivi dans l'ordre.

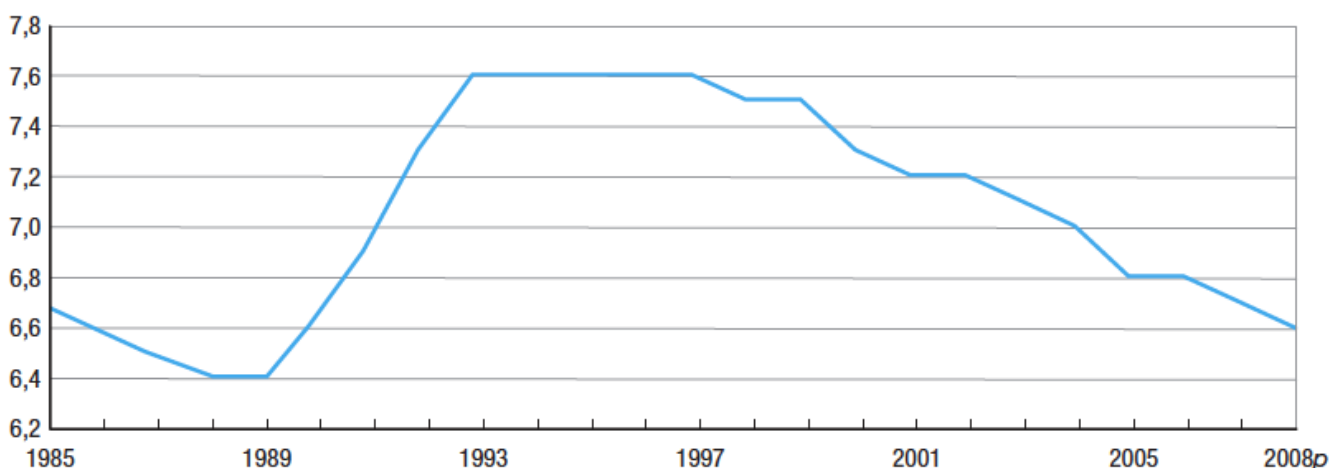
Pour aller plus loin.

Q4) Parler d'investissement en capital humain c'est aborder la question de la formation et de l'éducation sous l'angle économique. Quels sont les autres aspects de cette question ?

Document 5

2. Part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut (PIB)

en % du PIB



Champ : France.

Source : *Depp*.

Dépense intérieure d'éducation (DIE) : elle rassemble toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation : activités d'enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports) et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).

Lire

Q1) A combien s'élevait la part de la DIE dans le PIB en 1985 ? En 2008 ?

Calculer

Q2) Comment a évolué la part de la DIE dans le PIB entre 1985 et 2008 ?

Comprendre

Q3) Peut-on dire que la DIE a diminué entre 1997 et 2008 ?

Analyser

Le diplôme un passeport pour l'emploi ?

Q4) L'évolution de la part de la DIE entre 1997 et 2008 vous paraît-elle corroborer ce qui a été vu dans la question 3 du document 4 ?

Q5) Quel acteur est le plus à même d'inverser l'évolution de la part de la DIE qui se dessine entre 1997 et 2008 ?

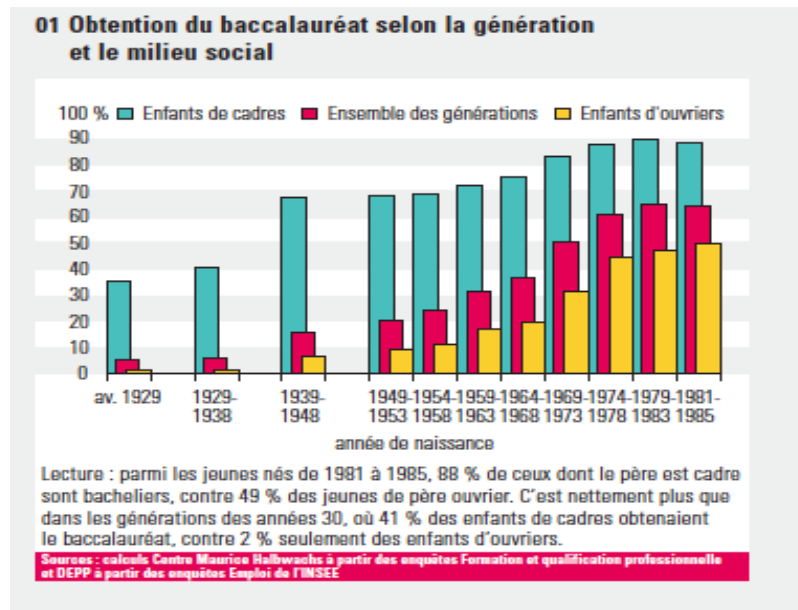
II.2) La qualification : un choix individuel ?

Savoirs-faire nécessaires : lecture d'un graphique, comparaison de données chiffrées.

Objectif en terme de savoirs : égalité des chances,

Problématique : La réussite ou l'échec scolaire sont souvent perçus comme étant le résultat de comportements individuels (travailler sérieusement ou pas) et de « dons » plus ou moins marqués. Ces caractéristiques individuelles suffisent-elles à expliquer les différences de « réussite scolaire » clé de la formation initiale ?

Document 6



Source : l'état de l'école, n°19, octobre 2009.

Puisque le document fournit un exemple de lecture on peut directement passer à son exploitation.

On précisera qu'il ne s'agit que d'un indicateur parmi d'autres des différences de réussite scolaire en fonction du milieu social.

Calculer

Q1) Chiffrez avec la méthode qui vous paraît la plus pertinente l'écart d'obtention du baccalauréat entre les enfants de cadre et les enfants d'ouvriers pour les générations nées avant 1929, d'une part, et pour celle née entre 1981 et 1985, d'autre part.

En fonction du temps dont on dispose et des réponses des élèves on insistera plus ou moins sur la différence entre écart absolu et relatif.

Analyser

Q2) A l'aide du graphique et de vos calculs précédents présentez l'évolution des inégalités d'obtention du bac.

Q3) La situation actuelle correspond-elle à une égalité des chances ?

Il conviendra avant de traiter cette question de définir le terme « égalité des chances » à l'aide d'un jeu de questions orales avec les élèves.

Aller plus loin.

Q4) Comment expliquez-vous ces différences de réussite scolaire suivant le milieu social.

Il s'agit ici de faire émerger les représentations des élèves. On ajustera la synthèse proposée aux élèves sur cette question en fonction des réponses qui peuvent être extrêmement variées sur un sujet aussi sensible pour les élèves que celui-là.

Cela peut fournir l'occasion d'évoquer l'existence de débat sociologique sur cette question. On pourra faire le parallèle avec le réchauffement climatique, tout le monde est d'accord sur le constat mais des débats se poursuivent sur les causes.